



L'étude du chant patriotique dans la Révolution française en 2^{nde} Pro

Ressources pédagogiques

mardi 8 mai 2018

Par Iris Naget. [1]

Cette analyse porte sur le sujet d'étude de seconde professionnelle : *Les Lumières, la Révolution française et l'Europe : les droits de l'Homme.*

« Centré sur la construction d'un nouvel idéal politique fondé sur les droits de l'Homme en France et en Europe, le sujet d'étude porte sur le brusque changement des normes politiques et juridiques que la Révolution provoque. Il s'attache particulièrement :

- aux grands principes philosophiques, notamment la liberté de conscience et l'égalité des droits, appréhendés dans la diversité de leurs options ;
- à la diffusion de la philosophie des Lumières et à son accueil dans l'Europe des rois et des princes ;
- à l'intégration de la notion de « droits de l'homme » dans la réorganisation sociale, politique et administrative de la France par la Révolution ;
- à la diffusion du principe de l'universalité des droits en Europe et aux résistances qu'il suscite.

1^{er} enjeu : la contextualisation par lecture analytique. 2d : l'étude d'une chanson historique : rythme, instruments, vocabulaire.

Ah ! ça ira, ça ira, ça ira, refrain qui symbolise la Révolution, fut entendu pour la première fois en mai 1790. Son auteur, un ancien soldat chanteur de rue Ladré, avait adapté des paroles anodines d'une chanson fort appréciée à la cour de Marie-Antoinette, sur le « Carillon national » de Bécourt. Ça ira était l'expression favorite de Benjamin Franklin, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique. Il était très apprécié du peuple qui aimait beaucoup sa simplicité.

Cette chanson fut chantée par les volontaires venus aider aux préparations de la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790. Les ouvriers qui préparaient le Champs de Mars la chantaient déjà. À la lanterne ! est une exclamation utilisée à Paris et en France pendant la Révolution lors d'exécutions sommaires par pendaison aux poteaux supportant les lanternes des villes.

Comment étudier une chanson historique ?

Il s'agit d'une chanson à caractère militaire qui traduit la détermination et le combat des révolutionnaires : étudier sa composition permet d'en faire émerger la contextualisation. On peut l'utiliser en lancement de séquence sur la Révolution française en dernier sujet d'étude de seconde Bac Pro.

- rythme/ tempo : rapide et entraînant, comme une marche militaire.
- L'intensité du son augmente (=crescendo) à certains moments de la chanson : sur le refrain et à la fin de la chanson

ainsi que les instruments employés, puissants : les instruments à vent et à percussion jouent fort, ce qui traduit bien sûr le caractère martial de la chanson et ce qui permet à cette chanson d'être entendue par le plus grand nombre, dans les rues ou sur les places. C'est un chant de rassemblement à caractère fédérateur.

- Répétition du refrain « ah ça ira », pour rendre le chant facilement mémorisable et accessible à tous.

Il existe plusieurs versions de ce chant, les paroles évoluant de l'optimisme de la fête du 14 juillet 1790 : « Ah ça ira, ça ira ! Pierrot et Margot chantent à la ginguette ! Ah ! ça ira, ça ira, ça ira ! Réjouissons-nous, le bon temps reviendra » ; au refrain ultérieur beaucoup plus menaçant : « Ah ça ira, ça ira, ça ira, Les aristocrates à la lanterne. Ah ! ça ira, ça ira, ça ira ! Les aristocrates on les pendra. », à l'égard de l'aristocratie et du clergé. Le « Ça ira » survécut à Thermidor et le Directoire ordonna même qu'on le chantât avant chaque spectacle, puis il fut interdit sous le Consulat. On peut corréliser la séance avec celle de français : « Parcours de personnage », « Marie-Antoinette » de Stefan Zweig, toujours en seconde.

Autre exemple développé ici dans un but purement didactique :

Gloire au 17^e par Montéhus, enregistré en 1907.

Légitime était votre colère
Le refus était un devoir
On ne doit pas tuer ses père et mère
Pour les grands qui sont au pouvoir
Soldats votre conscience est nette
On n'se tue pas entre Français
Refusant d'rougir vos baïonnettes
Petit soldats oui vous avez bien fait

Refrain

Salut salut à vous
Braves soldats du 17^e
Salut braves pioupious
Chacun vous admire et vous aime
Salut salut à vous
À votre geste magnifique
Vous auriez en tirant sur nous
Assassiné la République

Comm' les autres vous aimez la France
J'en suis sûr même vous l'aimez bien
Et sous le pantalon garance
Vous êtes restés des citoyens
La patrie c'est d'abord sa mère
Cell' qui vous a donné le sein
Et vaut mieux même aller aux galères
Que d'accepter d'être son assassin

Espérons qu'un jour viendra en France
Où la paix la concorde régnera
Ayons tous au cœur cette espérance
Que bientôt ce grand jour viendra
Vous avez j'té la premièr' graine
Dans le sillon d'l'Humanité
La récolte sera prochaine
Et ce jour là vous serez tous fêtés.

Gaston Montéhus (1872-1952), musique de Raoul Chantegrelet et Pierre Doubis.

Chansonnier, un temps socialiste révolutionnaire et antimilitariste. D'abord socialiste modéré, il évolue ensuite (1906) vers un antimilitarisme virulent proche des positions de Gustave Hervé et de son journal « *La Guerre Sociale* ». Auteur de centaine de chansons dont les plus connues comme : « *Gloire au 17^e* » (1907) et « *La Grève des Mères* » (1910) sont reprises par le Paris révolutionnaire. Franc-maçon, membre du parti socialiste S.F.I.O, il obtiendra en 1947, (ironie

de l'histoire) la « légion d'honneur ». Il meurt en décembre 1952.

Ces quelques vers de « Gloire au 17^e » font l'apologie des soldats mutins du 17^e Bataillon de ligne qui refusèrent de tirer sur les vigneron révoltés du sud de la France (en 1907), en pleine crise du phylloxéra. Ils ont valu à Montéhus de passer devant la Cour d'Assises. En pleine révolte des vigneron du Languedoc en 1907, le 17^e régiment d'infanterie de ligne composé de réservistes et de conscrits du pays, est muté de Béziers à Agde le 18 juin 1907 sous décision de Clémenceau.

"Légitime était votre colère
Le refus était un devoir
On ne doit pas tuer ses père et mère
Pour les grands qui sont au pouvoir"

Dans la soirée du 20 juin, les soldats apprennent le drame de Narbonne où la troupe, sur ordre de Georges Clemenceau, a tiré sur des manifestants. Environ 500 soldats de la 6^e compagnie du 17^e régiment d'infanterie se mutinent. Ils emportent armes et munitions, quittent la caserne où ils étaient cantonnés et prennent la direction de Béziers, à pied. Le 21 juin, en début de matinée, ils arrivent à Béziers. Ils sont accueillis chaleureusement par les Biterrois, crosse en l'air et fraternisent avec la population. Après l'intervention du comité de défense viticole de Béziers et sur la promesse qu'il n'y aurait pas de sanctions individuelles, les mutins acceptent de rentrer dans leur caserne de Béziers.

© Iris Naget pour *Historiens & Géographes* - Tous droits réservés, 08/05/18.

Illustration en « une » : Rouget de Lisle chantant la Marseillaise pour la première fois à l'hôtel de ville de Strasbourg ou chez Dietrich en 1792 (Pils, 1849). DR. [Source](#)

Notes

[1] Professeure de Lettres-Histoire-Géographie-EMC en lycée professionnel (Académie de Créteil), Doctorante à l'Université Paris-Nanterre et Vice-présidente de l'APHG Île-de-France.